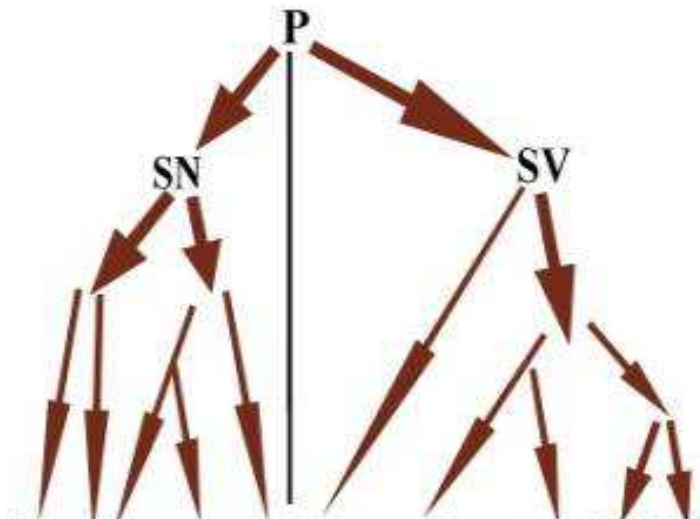


**Entre rection et incidence :
des constructions verbales atypiques ?**

26 mars 2010

Paris Ouest Nanterre/salle à préciser, Paris
R.E.R. Nanterre Université



Organisée par

***^oMathieu AVANZI & *⁺Julie GLIKMAN**

*Modyco, Université de Paris Ouest Nanterre

^oUniversité de Neuchâtel

⁺Université de Savoie

mathieu.avanzi@unine.ch ; julieglikman@yahoo.fr

Programme

09.00-09.30

Mathieu AVANZI*⁺ & Julie GLIKMAN*^o

*MoDyCo, Paris Ouest Nanterre ; ⁺Université de Neuchâtel ; ^oUniversité de Savoie

Présentation de la journée

09.30-10.15

***Claire BLANCHE-BENVENISTE & ^oDominique WILLEMS**

(*Université de Provence et EPHE ; ^oUniversiteit Gent)

Les verbes faibles en français. Les théories face à la description

10.15 – 11.00

Frédéric GACHET

(Universités de Fribourg & de Neuchâtel)

Verbes recteurs faibles et constructions apparentées

11.00-11.30

PAUSE

11.30-12.15

Stefan SCHNEIDER

(Karl-Franzens-Universität Graz)

Les clauses parenthétiques dans des textes français du 17^e et 18^e siècle. Aspects syntaxiques et pragmatiques

12.15-13.00

Julie GLIKMAN

(MoDyCo, Université de Paris Ouest Nanterre & Université de Savoie)

La question du pronom dans l'incise : étude sur l'ancien français

13.00-14.30

REPAS

14.30-15.15

Dan VAN RAEMDONCK

(Université Libre de Bruxelles/Vrije Universiteit Brussel – Plateforme Gramm-R)

"Je pense donc ... je dis" : pour une syntaxe des pré-dicteurs

15.15-16.00

Jacques JAYEZ

(ENS-LSH, Lyon)

La contribution sémantique des "parenthétiques". Quelques problèmes

16.00-16.30

PAUSE

16.30-17.15

Mathieu AVANZI

(Modyco, Université de Paris Ouest Nanterre & Université de Neuchâtel)

Eléments pour une cartographie prosodique de la périphérie droite en français spontané.

Une étude des constructions verbales incidentes basée sur corpus

17.15-17.30

CLOTURE DU WORKSHOP

Présentation de la journée

Mathieu AVANZI*⁺ & Julie GLIKMAN*^o

*MoDyCo, Paris Ouest Nanterre ; ⁺Université de Neuchâtel ; ^oUniversité de Savoie

Cette journée d'étude est consacrée à l'étude de certains verbes du français, que l'on nomme « verbes recteurs faibles » [Blanche-Benveniste 1989 ; Blanche-Benveniste & Willems 2007, à par.], « reduced parenthetical clauses » [Schneider 2007], « verbes épistémiques » [Thompson & Mulac 1991 ; Jayez & Rossari 2004], « incidentes » [Marandin 1999 ; Delais-Roussarie 2005], ou encore « verbes parenthétiques » [Urmson 1952]. Les éléments qui sont soulignés dans les énoncés ci-dessous donnent des illustrations du type d'élément dont il est question :

- (1) *je pense qu'il fera beau demain*
- (2) *je crois sa mère a déménagé*
- (3) *c'était un beau colloque je trouve*
- (4) *ils sont sortis hier il me semble en discothèque*

Les items à l'étude partagent la propriété d'être mobiles : ils peuvent occuper différentes positions dans la phrase où ils apparaissent. En position initiale, suivi de *qu-* (1) ou non (2)¹, en position finale (3) ou médiane, *i.e.* entre deux constituants syntaxiques appartenant au même noyau prédicatif (4). On peut également les supprimer sans altérer la grammaticalité de l'énoncé. Au-delà de ces deux caractéristiques formelles, les avis divergent quant aux autres critères qui incitent à faire de ces verbes une classe particulière.

D'un point de vue syntaxique, le problème est de savoir quel statut accorder à l'élément phrastique auquel s'adjoint la construction verbale soulignée. S'agit-il d'une complétive quand il est introduit par *que* et que le verbe en question est en position initiale, comme cela a été affirmé par de nombreux grammairiens [Grévisse & Gosse 1993 ; Le Goffic 1993 ; Riegel *et al.* 1994] ? Cette analyse est-elle toujours valide si le complémenteur est manquant ? Qu'en est-il lorsque la construction verbale n'est pas en position initiale ? En deux mots, peut-on donner une description unifiée qui rende compte de la syntaxe de ces verbes de façon satisfaisante ? Blanche-Benveniste [1989], puis Andersen [1997] et Apothéloz [2002], ont proposé des éléments pour faire avancer la réflexion sur cette question. Selon ces auteurs, les verbes recteurs faibles ne pourraient pas régir des compléments au même titre que des verbes recteurs de plein exercice, ce qui se manifesterait par des invraisemblances du type :

- (5) *??je le pense, qu'il fera beau demain*

Cette différence de fonctionnement syntaxique aurait son corrélat au plan sémantico-pragmatique, en ce qu'elle permettrait de rendre compte de la distinction entre « croire verbe de croyance » et « croire verbe d'opinion ». Cette position a été contestée par [Schneider 2007 : 194], qui voit dans le test de la pronominalisation une opération délicate, peu fiable. À l'appui des observations de ce dernier, on signalera l'existence de clausules verbales contenant des pronoms accolés à un verbe sémantiquement faible :

¹ Dans les conversations anglo-saxonnes, l'omission de *that* « est la norme » signalent Biber *et al.* [1999 : 681]. En français, l'alternance [/qu-/ ; Ø] est attestée dès l'ancien français [Glikman 2008]. Si elle demeure plutôt rare dans l'Hexagone [Blanche-Benveniste & Willems 2007 ; Schneider 2007], elle est en revanche bien plus systématique dans les variétés de français d'outre-mer, *cf.* Wiesmath [2002] sur ce point.

- (6) Un bonheur conscient est, *je le crois*, chose rare [Havet < Frantext]
(7) Cette opinion aussi, *je le pense*, n'est pas partagée par tous les historiens. [Le Monde]

La question de fond demeure en définitive celle de savoir quel statut référentiel assigner à ces pronoms. S'agit-il de pronoms pleins (ce qui confirmerait l'hypothèse que ces verbes régissent bien des compléments)? Ne s'agirait-il pas plutôt de traces liées à une hypercorrection (il semblerait qu'on ne les trouve que dans des genres très codifiés, voire formels)? Ou alors ne serait-il pas préférable de dire que l'on a ici affaire à des pronoms référentiellement flous, comme c'était le cas dans les énoncés de l'ancien français, où c'est le démonstratif « ce » accompagnait quasi-systématiquement les verbes parenthétiques en position médiane ou finale [Glikman en cours]² ?

- (8) Si toutefois j'avois à choisir, ce seroit, *ce croy-je*, plustost à cheval que dans un lict, hors de ma maison et esloigné des miens. [Montaigne < Frantext]

Par ailleurs, il n'existe pas, à ce jour, d'études spécifiques sur la prosodie des verbes en incises du français. Les spécialistes de l'intonation du français qui s'y sont intéressés ont surtout entrepris de décrire leur fonctionnement lorsqu'ils traitaient des parenthèses au sens large [Delais-Roussarie 2005, 2009 à par.], ou à l'occasion de travaux consacrés à l'extraposition médiane et finale dans les énoncés du français [Delattre 1965 ; Wunderli 1987]. Les conclusions de ces études, reposant majoritairement sur l'analyse de phrases lues, sont-elles transposables aux énoncés oraux ? Les verbes en incise sont-ils toujours accompagnés par un contour mélodique « parenthétique », qui serait facilement identifiable en langue ?

Quant aux fonctions associées à de telles constructions verbales, et leur influence sur le sens global de l'énoncé, on est en droit de se demander si les étiquettes de verbes modal, épistémique ou évidentiel, (*i.e.* marquant les sources du savoir) ne sont pas trop génériques, et si elles ne mériteraient pas d'être raffinées. Schneider [2007] a fait quelques propositions allant dans ce sens. On consultera également sur ce point les travaux de travaux de [Dendale & Tasmowski 1994] ou de Kronning [2001].

On pourra enfin aborder le problème sous un autre angle, en se demandant quels sont les liens de parenté que les verbes recteurs faibles partagent avec des éléments de nature différente, par ex. des adverbes de phrase, et s'il ne faudrait pas les traiter comme eux, *i.e.* comme des compléments de l'énonciation (telle est la position de Wilmet [1997], reprise et développée par van Raemdonck [2002] pour les incises de discours rapporté³, *cf.* aussi, dans une autre perspective, Abeillé [2002] ; sur l'anglais, Thompson & Mulac [1991]). Leur fonctionnement est-il identique d'un point de vue pragmatique, syntaxique et prosodique ?

Cette journée d'étude se propose de réunir des linguistes traitant de la problématique dans une perspective théorique bien spécifique. Les communications, d'une durée de 45 minutes (questions incluses), aborderont, sans s'y restreindre, un ou plusieurs des problèmes recensés ci-dessus. Une publication des actes de la journée est prévue dans un numéro de la revue LINX, à paraître en 2011.

² La mise au jour de tournures du type « moi ce que je trouve, c'est que déjà il n'y a pas d'équipe pédagogique » a amené Blanche-Benveniste & Willems [2007, à par.] (à qui cet exemple est emprunté) à conclure que le lien syntaxique se maintenait entre le verbe faible et la construction verbale qui le suit, donc à nuancer la position adoptée par Blanche-Benveniste [1989].

³ Sur cette question, *cf.* aussi Gachet [à par.].

Références

- ABEILLÉ, A. [2002]. *Une grammaire électronique du français*. Paris, CNRS.
- ANDERSEN, H.L. [1997]. *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*. Thèse de doctorat de l'université de Copenhague.
- APOTHÉLOZ, D. [2002]. « La rection dite 'faible' : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum*, 25/3, 241-262.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. [1989]. « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. [2007]. « Un nouveau regard sur les verbes faibles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- DELAIS-ROUSSARIE, E. [2005]. « Vers une grammaire prosodique formelle : le cas des incidentes en français ». In *Actes électroniques de la conférence Interface Discours et Prosodie 05*. Université de Provence.
- DELAIS-ROUSSARIE, E. [2009 à par.]. « Prosodie incidente et structure prosodique ». *Verbum*, numéro spécial sur les parenthèses en français.
- DELATTRE, P. [1965]. « Les dix Intonations de base du français ». *The French Review*, 40/1, 1-14
- DENDALE, P. & TASMOWSKI, L., (eds.). [1994]. *Les sources du savoir, Langue française*, 102.
- GACHET, F. [à par.], « L'incise de discours rapporté : une principale d'arrière-plan ? », in Bart Defrancq *et al.* (eds), *Actes du colloque international Discours et Grammaire 2008*, Gand (23-24 mai 2008).
- GLIKMAN, J. [2008]. « Les complétives non introduites en ancien français ». In Fagard, B., Prévost, S., Combettes, B. & Bertrand, O. (éds). *Evolutions en français. Etudes linguistique diachronique*. Berne : Peter Lang. 105-118.
- GLIKMAN, J. [en cours]. *Parataxe et subordination en ancien français*. Thèse de doctorat des universités de Paris Ouest Nanterre et de Postdam.
- GREVISSE, M., GOOSSE, A. 1993. *Le bon usage*. Bruxelles : Duculot. [13^{ème} édition]
- JAYEZ, J. & ROSSARI, C. [2004]. « Parentheticals as conventional implicatures ». In F. Corblin & H. de Swart (éds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, 211-229.
- KRONNING, H. [2001]. « Pour une définition universelle de l'auxiliarité ». In Kronning, H. *et al.* (eds). 335-342.
- LE GOFFIC, P. [1993], *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MARANDIN, J.-M. (1999), "Grammaire de l'incidence", manuscrit téléchargeable, <http://www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin/>.
- VAN RAEMDONCK, D. [2002]. « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues*, n° 19, 171-178.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-CH. & RIOUL, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SCHNEIDER, S. [2007]. *Reduced parenthetical clauses. A corpus Study of Spoken French, Italian and Spanish*. Amsterdam: Benjamins.
- THOMPSON, S. & MULAC, A. [1991], « A quantitative perspective on the grammaticalization of epistemic parentheticals in English », in H. Heine & E. Traugott (eds.), *Approaches to Grammaticalization*, vol. 2. Amsterdam: John Benjamins, 313-329.
- URMSON, J., [1952], « Parenthetical verbs ». *Mind*, 61, 480-496.
- WIESMATH, R. [2002]. « Présence et absence du relatif et conjonctif *que* dans le français acadien : tendances contradictoires ? ». In C. Pusch & W. Raible (eds.) *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Gunter Narr Verlag. 393-408.
- WILMET, M. [1997]. *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot
- WILLEMS, D. & BLANCHE-BENVENISTE, CL. [2008] « Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais ». *Proceedings of the International Congress of Romance Languages and Linguistics, Innsbruck, Sept. 2007*.
- WUNDERLI, P. [1987]. *L'intonation des séquences extraposées*. Gunter Narr Verlag.

Résumés

(par ordre alphabétique)

Eléments pour une cartographie prosodique de la périphérie droite en français spontané

Une étude des constructions verbales incidentes basée sur corpus

Mathieu AVANZI

MoDyCo, Université de Paris Ouest Nanterre & et Université de Neuchâtel

L'objet de cette communication est de proposer une description prosodique unifiée des constructions verbales que l'on rencontre en « périphérie » droite des énoncés en français spontané. Parmi ces constructions, on trouve aussi bien des incises de discours rapporté comme celles qui figurent sous (1) ; des verbes dits « recteurs faibles » [Blanche-Benveniste 1989 ; Blanche-Benveniste & Willems 2007], v. (2) ; que des constructions notamment étudiées par Sabio [1995, 2006] à l'instar de (3) :

- (1) il arrivait pas à saisir la réalité *tu dis* [unine08]
neuf kilos *elle a dit* [pfc]
- (2) mes enfants ne le voyaient pas *je crois* [pfc]
ça doit être un négociant *je pense* [crfp]
- (3) quatre ans *ça fait maintenant* [pfc]
Juliana *ils l'appellent* [crfp]

Dans des travaux précédents [Avanzi 2009 ; Avanzi & Gachet 2009 ; Gachet & Avanzi 2009], nous avons montré que diverses relations prosodiques pouvaient s'instaurer entre l'incise et la clause qui la précède. En nous basant sur l'étude des frontières terminales de groupe et une estimation de leur force perceptive, nous avons ainsi identifié quatre degrés de dépendance, qui sont autant de patrons codifiés en langue ; soit, du plus faible au plus fort : (i) un patron d'indépendance (l'incise forme une unité prosodique majeure autonome), (ii) un patron d'affixation (l'incise se rattache au segment qui précède comme un appendice), (iii) un patron de dominance (l'incise forme avec le groupe prosodique qu'elle suit une unité intonative de rang supérieur) (iv) un patron d'intégration (le contour nucléaire de l'énoncé est « déplacé » sur l'incise et aucune frontière n'est perceptible après la clause matrice de l'énoncé).

A partir de l'étude d'une centaine de constructions verbales, extraites de corpus français métropolitain (Durand *et al.* 2002 ; Delic 2004 ; Branca *et al.* 2009), de français de Suisse romande (Avanzi & Béguelin 2008/2009) et de Wallonie (Dister *et al.* 2009), nous montrerons à l'occasion de cet exposé dans quelles proportions ces quatre patrons se retrouvent dans les trois classes syntaxiques présentées sous (1)-(3). Nos conclusions nous permettront d'argumenter en faveur d'une analyse unifiée de ce sous-ensemble de verbes (v. aussi la communication de Gachet pour des conclusions similaires à partir de critères morphosyntaxiques).

Références

- AVANZI, M. [2009]. « Aspects prosodiques de la dislocation à droite en français », in Apothéloz, D. Combettes, B. et Neveu, F. *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*. Berne : Peter Lang, 59-71.
- AVANZI, M. & F. GACHET [2009]. « Notes sur la prosodie des incises de discours rapporté en français parlé ». Communication au IV^e colloque international du groupe *Ci-dit* : « Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques », Université de Nice, Juin 2009.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. [1989]. « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. [2007]. « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- BRANCA-ROSOFF, S. *et al.* (2009). *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>
- DURAND, J., LAKS, B. & LYCHE, CH. [2002]. « La phonologie du français contemporain: usages,

- variétés et structure ». Pusch, C. & W. Raible (eds.) *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106.
- DELIC [2004]. « Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé », *Recherches sur le français parlé*, 18, 11-42.
- DISTER, A., M. FRANCARD, PH. HAMBYE & A.C. SIMON. [2009]. « Du corpus à la banque de données. Du son, des textes et des métadonnées. L'évolution de banque de données textuelles orales VALIBEL (1989-2009) », *Cahiers de Linguistique*, 33/2, 113-129.
- GACHET, F. & M. AVANZI [2009]. « Description prosodique des 'recteurs faibles en incise' ». *Actes du 3^{ème} Symposium Prosody/Discourse Interfaces (IDP09)*.
- SABIO, F. (1995). « Micro-syntaxe et macro-syntaxe : l'exemple des compléments antéposés en français ». *Recherches Sur le Français Parlé*, 13, 111-155.
- SABIO, F. (2006). « L'antéposition des compléments dans le français contemporain: L'exemple des objets directs ». *Linguisticae Investigationes*, 29/1, 173-182.

Les verbes faibles en français. Les théories face à la description

*Claire BLANCHE-BENVENISTE & °Dominique WILLEMS

*Université de Provence et EPHE ; °Universiteit Gent

Les verbes faibles sont caractérisés par leur aptitude à figurer dans une famille de constructions sémantiquement équivalentes (1, 2 et 3) et par leur contenu décrit comme modal, épistémique ou évidentiel :

- (1) *je trouve* que c'est dommage
- (2) c'est dommage *je trouve*
- (3) - c'est dommage
- oui *je trouve*

Notre contribution vise d'une part à faire le bilan de ce qu'une description minutieuse des données, nous apprend sur les verbes faibles en français tant sur le plan syntaxique, sémantique que discursif (cf. Blanche-Benveniste & Willems, 1997 ; Willems & Blanche-Benveniste 2008). Nous dégagerons les spécificités de la classe et relèverons les acquis et les lacunes sur le plan descriptif (entre autres sur le plan de l'inventaire et de la délimitation de la classe ou encore sur celui de la portée).

Dans un deuxième mouvement nous parcourons les diverses théories proposées pour rendre compte de la spécificité de la classe. En linguistique contemporaine, ces verbes ont été traités de façon privilégiée dans des approches pragmatiques et dans le cadre de la grammaticalisation (cf. Lehmann 1988, Thompson et Mulac 1991, Andersen 1997, Thompson 2002, Apothéloz 2003, Jayez & Rossari 2004, Schneider 2007). Très récemment, ils ont pris une place importante dans le débat sur les rapports entre syntaxe, sémantique et pragmatique et sur l'émergence de la grammaire à travers la fréquence d'usage (Thompson 2002, Boye & Harder 2007, Newmeyer 2008). Sur le plan sémantique, les analyses ont eu tendance à reverser ces verbes dans des catégories plus générales, tels les évidentiels (Dendaele & Tamowski 1994), les (inter)subjectifs (Verhagen 2006), les modaux épistémiques. Un autre apport, plus marginal en linguistique française, a favorisé le domaine de l'acquisition du langage, ces verbes figurant parmi les tout premiers verbes qui interviennent dans des structures complexes (Tomasello, Diessel & Tomasello). Nous confronterons les diverses théories proposées aux données descriptives et proposerons une première synthèse.

Références

- ANDERSEN, H.L. [1997]. *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*. Thèse de doctorat de l'université de Copenhague.
- APOTHÉLOZ, D. [2002]. « La rection dite 'faible' : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum*, 25/3, 241-262.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. [2007]. « Un nouveau regard sur les verbes faibles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- BOYE, K. & HARDER, P. [2007]. "Complement taking predicates. Usage and linguistic structure". *Studies in Language*, 31:3, 569-606.
- DIESSEL, H. & TOMASELLO M. [2001]. « The acquisition of finite complement clauses in English. A corpus-based analysis », *Cognitive Linguistics* 12-2, 97-141.
- JAYEZ, J. & ROSSARI, C. [2004]. « Parentheticals as conventional implicatures ». In F. Corblin & H. de Swart (éds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, 211-229.
- LEHMANN, C. [1988]. "Towards a typology of clause linkage". In J.HAIMAN & S. THOMPSON (eds), *Clause combining in Grammar and Discourse*, Benjamins, 181-225.
- NEWMAYER, F., [2008]. "What conversational English tells us about the nature of grammar: a critic of Thompson's analysis of object complements".
- SCHNEIDER, S. [2005]. *Reduced parenthetical clauses. A corpus Study of Spoken French, Italian and Spanish*. Amsterdam: Benjamins.

- TOMASELLO, M., [1992]. *First Verbs: A case Study of Early Grammatical Development*. Cambridge: Cambridge University Press.
- THOMPSON, S. & MULAC, A. [1991], « A quantitative perspective on the grammaticalization of epistemic parentheticals in English », in H. Heine & E. Traugott (eds.), *Approaches to Grammaticalization*, vol. 2. Amsterdam: John Benjamins, 313-329.
- VERHAGEN, A. [2006]. "On subjectivity and 'long distance Wh-movement'." In Athanasiadou A., Canakis C. & Cornillie B. (eds), *Subjectification: Various Paths to Subjectivity*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- WILLEMS, D. & BLANCHE-BENVENISTE, CL. [2008] « Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais ». *Proceedings of the International Congress of Romance Languages and Linguistics, Innsbruck, Sept. 2007*.

Verbes recteurs faibles et constructions apparentées

Frédéric GACHET

Universités de Fribourg & de Neuchâtel

Cette communication voudrait chercher quelques éléments de réponse à la question posée par le titre de la journée (« *des constructions verbales atypiques ?* ») en mettant les verbes dits « recteurs faibles » en perspective avec un ensemble plus large de formes verbales qui partagent avec eux leur principale caractéristique syntaxique.

Les recteurs faibles sont définis par la possibilité d'une double construction syntaxique : ils peuvent apparaître en position initiale suivis d'une *que*-P, ou en incise. On lie généralement à cette propriété syntaxique une caractéristique sémantique : les verbes recteurs faibles ont un rôle modalisateur et, à ce titre, ne constituent pas, même lorsqu'ils construisent une *que*-P, la prédication principale des énoncés où ils entrent [Benveniste 1958]. Par ailleurs, « cette *que*-phrase ne peut [...] pas être représentée par une pro-forme du type *le* ou *cela* (*ça*) » [Blanche-Benveniste & Willems 2007], ce qui motive leur appellation de « recteurs faibles ».

Or, des verbes sans rôle modalisateur présentent la même possibilité de double construction :

- (1) Quand vous m'avez montré un stérilet, **j'ai vu que** c'était minuscule. [Martin Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998 <Frantext>]
- (2) tu as déjà salé l'eau des pâtes **j'ai vu** [oral, 26 juillet 2009]
- (3) Vous avez parlé ensemble, **j'ai vu**. Des Indes ? [Marguerite Duras, *Le Vice-Consul*, 1965 <Frantext>]

Les verbes introducteurs de discours indirect ont, eux aussi, un fonctionnement apparenté à celui des « recteurs faibles » : outre leur construction canonique avec *que*-P, ils peuvent se trouver en incise (incise dite « de discours indirect » ou « de discours indirect libre ») :

- (4) Elle_i disait qu'elle_i allait partir.
Elle_i allait partir, elle_i disait / disait-elle_i.
- (5) Elle_i croyait qu'elle_i allait partir
Elle_i allait partir, elle_i croyait / croyait-elle_i.
- (6) Je crois que je vais partir.
Je vais partir, je crois.

Une étude comparative de ces diverses constructions verbales, interrogeant notamment le statut syntaxique de l'incise et les possibilités de reprise par des pro-formes, permettra de mieux comprendre leur fonctionnement, et peut-être trouvera-t-on avantage à envisager les recteurs faibles comme un sous-ensemble au sein d'un groupe de verbes présentant les mêmes possibilités de construction.

Références

- BENVENISTE, E. [1958]. « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale* 1966, I, Paris, Gallimard.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. [1989]. « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. [2007]. « Un nouveau regard sur les verbes faibles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- GACHET, F. [à par.], « L'incise de discours rapporté : une principale d'arrière-plan ? », in Bart Defrancq *et al.* (éds), *Actes du colloque international Discours et Grammaire 2008*, Gand (23-24 mai 2008).
- WILLEMS, D. & BLANCHE-BENVENISTE, CL. [2008] « Verbes 'faibles' et verbes à valeur épistémique en français parlé : il me semble, il paraît, j'ai l'impression, on dirait, je dirais ». *Proceedings of the International Congress of Romance Languages and Linguistics, Innsbruck, Sept. 2007*.

La question du pronom dans l'incise : étude sur l'ancien français

Julie GLIKMAN

MoDyCo, Université de Paris Ouest Nanterre & Université de Savoie

Certaines constructions verbales ont été décrites comme relevant de la catégorie des « recteurs faibles » (Blanche-Benveniste 1989 ; Blanche-Benveniste & Willems 2007, pour le français moderne) ou « verbes parenthétiques » (Urmson 1952, pour l'anglais), comme *je crois, je pense*. Nous proposons d'étudier ici ces constructions verbales en ancien français, apportant ainsi des éléments de réflexion sur l'évolution de ces constructions. Nous commencerons par établir si les caractéristiques décrites pour le français moderne se retrouvent en ancien français. Nous verrons ainsi que ces constructions verbales connaissaient les trois positions dès l'ancien français, mais aussi en position initiale suivie d'une P (Glikman 2009) :

- (1) E si n'avrez, **ço quid**, de plus gentils. (Roland : 150) *Et vous en aurez, je [/ce] crois, de plus gentils*
- (2) Enprés sun colp **ne quid que** un dener vaillet ; (Roland : 1666 (1505)) *Après son coup je ne crois pas qu'il vaille un denier*
- (3) en son cuer **panse**, se il vit, / tiex en plorra qui or en rit. (Renart 2925-26) *en lui-même il pense, s'il vit, tel en pleurera qui alors en rit*

Nous traiterons ensuite de la question de la réalisation d'un pronom, en particulier dans l'incise, mais aussi dans ses autres constructions. En effet, l'un des critères souvent évoqués concerne l'absence de pronom dans l'incise (Blanche-Benveniste & Willems 2007 ; Schneider 2007). Or, en ancien français, il semblerait que le pronom CE se réalise de manière quasi systématique dans l'incise⁴, et apparaît aussi dans certaines constructions suivies d'une que-P. Nous serons ainsi amenés à nous interroger sur le statut de ce pronom, entre véritable élément de reprise pronominale, ou simple élément venant saturer la position préverbale, et sur les conséquences à tirer de sa présence systématique en ancien français sur l'évolution de nos constructions : sa présence en ancien français puis sa disparition en français moderne indique-t-elle un changement dans la formation de ces constructions ? Nous tenterons par là de répondre également à la question de savoir s'il faut appliquer un traitement différent à chacune de ces positions, et si oui, lequel et comment ?

Références

- BLANCHE-BENVENISTE, C. [1989]. « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. [2007]. « Un nouveau regard sur les verbes faibles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- GLIKMAN J. [2009] *Parataxe et Subordination en ancien français, Système syntaxique, variantes et variation*, thèse de doctorat de l'université de Nanterre et de Potsdam.
- SCHNEIDER, S. [2007]. *Reduced parenthetical clauses. A corpus Study of Spoken French, Italian and Spanish*. Amsterdam: Benjamins.
- URMSON, J., [1952], « Parenthetical verbs ». *Mind*, 61, 480-496.

⁴ Un nombre important de constructions parenthétiques se présentent également sous la forme « comme je pense » : mes naiainz est, **si con je pans**, / que blamee est dame Hersans. (Renart 123-24) '*mais il n'est pas nécessaire, comme je pense, que Dame Hersant en soit blâmée*'.

La contribution sémantique des "parenthétiques". Quelques problèmes

Jacques JAYEZ
ENS-LSH, Lyon

Dans cet exposé j'essaie de clarifier les fonctionnements dits "parenthétiques" du point de vue de leur contribution à l'interprétation des énoncés dans lesquels ils se manifestent. J'utilise le terme de "parenthétique" comme une étiquette commode, qui renvoie à l'intuition bien partagée que le contenu parenthétique crée une sorte de rupture par rapport au reste de l'énoncé. On peut distinguer deux cas.

1. Certaines expressions, comme "paraît-il", "malheureusement" ou "bon" (dans son emploi de particule), sont intrinsèquement parenthétiques du point de vue sémantique.
2. Dans le cas de constituants qui sont orthographiquement ou prosodiquement incidents, sans être intrinsèquement parenthétiques, le poids sémantico-énonciatif de l'incidence reste à évaluer.

A partir de cette distinction, je discute les trois points suivants :

- a. Quel est le comportement des parenthétiques intrinsèques (adverbes et particules) au regard des configurations de projection et d'enchaînement, utilisées dans la littérature sur les présuppositions et les implicatures. En gros, peut-on dire qu'un parenthétique intrinsèque est un déclencheur d'implicature conventionnelle?
- b. Comment le contenu sémantique d'un parenthétique intrinsèque intervient-il dans l'interprétation de l'énoncé?
- c. A quelles fonctions le caractère parenthétique non intrinsèque peut-il correspondre? Y a-t-il des relations intéressantes entre les intrinsèques et les emplois incidents, par exemple quant à la contribution sémantique, au caractère métalangagier et à l'iconicité de l'incidence?

Les clauses parenthétiques dans des textes français du 17^e et 18^e siècle Aspects syntaxiques et pragmatiques

Stefan SCHNEIDER
Karl-Franzens-Universität Graz

La communication présente l'analyse des clauses parenthétiques trouvées dans un ensemble de lettres, journaux, notes et relations d'explorateurs, voyageurs et missionnaires français du 17^e et 18^e siècle. L'analyse se focalise sur les clauses parenthétiques réduites et complètes (Schneider 2007) ayant comme fonction pragmatique primaire l'atténuation, c'est-à-dire les expressions appelées *atténuateurs parenthétiques* par Blanche-Benveniste et Willems (2007). Dans la langue actuelle - parlée et écrite - ces parenthétiques constituent un phénomène assez fréquent. Il s'agit de savoir si les auteurs des textes examinés ont utilisé ces atténuateurs comme aujourd'hui pour exprimer leur incertitude à propos de la classification et de l'évaluation de faits, de personnes et d'objets. On verra que les parenthétiques apparaissent effectivement dans les textes, mais que leurs propriétés syntaxiques et pragmatiques ne sont pas exactement les mêmes qu'aujourd'hui. Les parenthétiques complets (p.ex. avec le pronom *ce*) ainsi que ceux contenant un lien syntaxique établi par une préposition (p.ex. avec *comme*) jouaient un rôle beaucoup plus important. L'évolution de la syntaxe et de la fonction pragmatique de ces expressions illustre des aspects intéressants de l'histoire de la langue française.

Références

- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. [2007]. « Un nouveau regard sur les verbes faibles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- SCHNEIDER, S. [2007]. *Reduced parenthetical clauses. A corpus Study of Spoken French, Italian and Spanish*. Amsterdam: Benjamins.

“Je pense donc ... je dis” : pour une syntaxe des pré-dicteurs

Dan VAN RAEMDONCK
Université Libre de Bruxelles/Vrije Universiteit Brussel
Plateforme GRAMM-R

Nous avons proposé (2002 et 2004) une analyse syntaxique des structures de discours rapporté, parmi lesquelles on retrouve des exemples du type *Elle me dit qu'elle arrivera demain, Elle me dit : "J'arriverai demain"* ou encore *J'arriverai demain, me dit-elle*. Pour chacune de ces trois structures nous avons dégagé une analyse spécifique : structure sous-phrastique déterminant du verbe de dire ; structure de discours re-produit (Θ) déterminant d'un verbe de dire ; structure de discours re-produit en position phrastique, avec incise comme complément de l'énonciation. Chacune de ces trois structures dénote un degré différent d'intégration phrastique du discours cité.

La structure Θ vue comme marqueur de la complexité de l'énonciation (à côté de la complexité de la composante phrastique de l'énoncé, marquée par les sous-phrases) nous a permis de questionner la place des verbes de dire dans la classe des recteurs faibles, dans la mesure où le déterminant d'un verbe de dire, dans le cas du discours re-produit, est bien sélectionné par le verbe lui-même : un verbe de dire requiert comme déterminant un dit (ici le discours re-produit).

Nous essayerons de proposer une analyse systémique similaire pour les verbes pré-dicteurs, c'est-à-dire ceux qui précèdent le dire dans le modèle énonciatif du “*moi-ici-maintenant, je perçois/ je conçois/ je pense et je dis que p*”. Nous inscrirons l'ensemble des tournures pré-dictives construites avec des verbes comme *sentir, penser, trouver, estimer*, dans notre modèle d'analyse phrastique et essayerons de faire la part entre le régi, le requis et le sélectionné.

Références

- BLANCHE-BENVENISTE, C. [1989]. « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes ». *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. [2007]. « Un nouveau regard sur les verbes faibles ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102/1, 217-254.
- VAN RAEMDONCK, D. [2002]. « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues*, n° 19, 171-178.
- VAN RAEMDONCK, D. [2004]. « Discours rapporté et intégration syntaxique : un exemple d'analyse », dans LOPEZ MUNOZ, J. M., MARNETTE, S. & L. ROSIER (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, 531-537.
- WILMET, M. [1997, 2007⁴]. *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.